



12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Tél. : 420 947 - Fax. : 425 462
Email : contact@luxempart.lu
www.luxempart.lu

COMMUNIQUE DE PRESSE

Leudelange le 29 février 2008 - Luxempart acquiert 30% du capital de DS Care S.A. (DS Care).

DS Care est une société luxembourgeoise nouvellement constituée par le Fonds d'investissement Sinequanon dirigé par Daniel Caille, membre du Conseil d'administration de Domus Vi, (n° 4 des maisons de retraite en France), ex-CEO de Générale de Santé (gestionnaire d'hôpitaux privés) et de Dexia Crédit Local, et deux autres partenaires financiers dont Defi Gestion, un Fonds d'investissement suisse actif dans le domaine du Private Equity depuis 18 ans, et Luxempart.

L'objectif de DS Care est de devenir un opérateur européen dans le secteur de la santé et des soins aux personnes âgées.

La demande dans le secteur des soins aux personnes âgées en Europe est en forte croissance en raison du vieillissement de la population. Cette croissance de demande de services, fournis dans la plupart des Etats européens par le service publique, génère une pression sans précédent dans ce secteur.

DS Care entend offrir des services de haute qualité dans ce créneau.

DS Care Italia, la filiale italienne de DS Care dédiée à la consolidation du secteur des soins aux personnes âgées en Italie, vient d'acquérir Argento Vivo, une maison de retraite basée à Milan et est sur le point de finaliser deux autres acquisitions dans la même région. DS Care Italia envisage d'atteindre 700 lits d'ici la fin de l'année 2008.

DS Care prévoit d'acheter et de gérer, en étroite collaboration avec des dirigeants locaux, d'autres maisons de retraite situées principalement en Italie et en Allemagne.

LE GROUPE LUXEMPART

Luxempart est une société d'investissement active principalement au Grand-Duché de Luxembourg et en Belgique ; elle gère un portefeuille de participations cotées et non cotées. Luxempart opère aussi via ses filiales spécialisées : Audiolux dans le domaine des médias et de la communication et Luxempart-Energie qui gère les participations dans le domaine de l'énergie. Luxempart développe également un pôle « Private Equity » en direct et par le biais d'ICP (Indufin Capital Partners), une SICAR active dans les opérations de capital développement ainsi que dans les opérations de rachats majoritaires (MBO et LBO). ICP est détenue à parts égales par Luxempart et le holding familial belge De Eik.

Luxempart, de par son actionnariat principalement familial et entrepreneurial, se veut un partenaire stable des actionnaires et de la direction des sociétés composant son portefeuille. Le partenariat s'inscrit dans la durée, la confiance et la volonté de création de valeur.

Les principaux axes d'investissement s'articulent autour des Médias et Communications, de la Finance et Assurance, de l'Energie, de la Promotion Immobilière et du Private Equity.

Pour de plus amples informations : www.luxempart.lu

Contact :

Alain Huberty
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

contact@luxempart.lu
Tel : (352) 420 947 – Fax (352) 425 462